

<u>VALIDATION DES ÉPREUVES ET OUTILS DE CERTIFICATION EN E.P.S.</u> BACCALAURÉAT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

г.	тл	DІ	ıc	CE	ΝЛ		VIT.	
г	ΙН	וח	_1.5	ЭГ	IVI	ГΙ	TV	Ξ
_		_					• •	•

VILLE:

DEPARTEMENT:

A.P.S.A. :

CHAMP D'APPRENTISSAGE n° 1:

« Réaliser une performance motrice maximale mesurable à une échéance donnée »

CONFORMITÉ DES PROPOSITIONS	OUI	NON
PRINCIPES D'ÉVALUATION		
AFL1 évalué le jour de l'épreuve en croisant la performance réalisée et l'efficacité technique		
AFL2 et 3 évalués au fil de la séquence et finalisés le jour de l'épreuve		
AFL3 est évalué sur au moins un rôle choisi parmi deux proposés par l'équipe EPS		
Définition des barèmes de performance de part et d'autre de la référence nationale	$oxed{oxed}$	
BARÈMES ET NOTATION		
AFL1 sur 12 points		
AFL2 et 3 sur 8 points (3 choix: 4-4, 2-6, 6-2)		
Répartition des 8 points est au choix de l'élève		
CHOIX POSSIBLES POUR LES ÉLÈVES		
Des choix possibles sont proposés aux élèves dans l'AFL1.		
REPÈRES D'ÉVALUATION DE L'AFL1		
« S'engager pour produire une performance maximale à l'aide de techniques efficaces, en gérant les efforts n		
respiratoires nécessaires et en faisant le meilleur compromis entre l'accroissement de vitesse d'exécution et	de précision	on »
L'épreuve vise la recherche d'une performance maximale mesurée et/ou chronométrée	1	
L'épreuve permet de travailler et de récupérer en cohérence avec la filière énergétique prioritairement sollicitée	1	
Prise en compte du seuil national de performance médian	-	
Efficacité technique traduite par des indicateurs chiffrés	1	
La note de l'AFL1 établie par addition des points du niveau de performance (/6pts) et de l'indice technique (/6pts)		
Repères d'évaluation		
L'indice technique révèle la capacité des élèves à créer, conserver/transmettre de la vitesse en coordonnant des actions propulsives.		
REPÈRES D'ÉVALUATION DE L'AFL2		
« S'entraîner, individuellement et collectivement, pour réaliser une performance »		
A l'aide d'un carnet d'entraînement ou d'un recueil de données		
Prise en compte de la stabilité des performances		
Choix, analyses et régulations		
Qualité de la préparation et de la récupération à l'effort		
REPÈRES D'ÉVALUATION DE L'AFL3		
« Choisir et assumer les rôles qui permettent un fonctionnement collectif solidaire »		
Niveau de connaissances et d'implication dans <mark>au minimum un rôle</mark> au service du collectif (Partenaire d'entrainement et/ou d'épreuve)		

Modifications LGT EPS suite au BO n°17 du 28/04/2022.

ETUDIER LA PERTINENCE DES PROPOSITIONS

d'effort. (AFL1)

avec élan)

L'ÉPREUVE

L'ÉVALUATION

Le choix de l'épreuve doit permettre aux élèves de

rechercher une performance maximale dans une filière énergétique préalablement identifiée et priorisée,

respectant ses principes de récupération et de durée

La meilleure performance dans chaque type de réalisation

est retenue (ex : meilleur saut sans élan et meilleur saut

Plusieurs types d'épreuves sont envisageables :

- La combinaison de plusieurs activités:
- Combiné athlétique. Ex: 2 courses, 2 concours, 1 course + 1 concours, ...
 - 2 lancers ou 2 sauts. Ex : vortex + javelot, lancer sans + avec élan, saut en pentabond sans élan ou sur élan réduit (2 à 4 appuis) et avec élan complet, ...
- o 2 courses. Ex: 50m vitesse + 50m Haies, ...
- Biathlon. Ex : course + tirs enchainés
- Multi-nages. Ex : 50m 2 nages
- Cross-training.
- Une épreuve collective. Ex : relais-vitesse, Demi-fond en relais, natation-relais, ...
- Une épreuve simple. Ex: 500m, 200m Haies, disque, ... (AFL1)

De part et d'autre du seuil médian, une variable d'ajustement doit être envisagée afin de rendre le barème exigent et adapté au niveau réel de ressources des élèves Selon le public scolaire concerné, la distribution des performances ne doit pas être discriminante mais préserver une forme d'équité des niveaux et pas seulement entre sexe. (Même répartition des points de

L'indice technique révèle la capacité à "créer, conserver/transmettre de la vitesse en coordonnant les actions propulsives". Il doit permettre à l'élève, d'apprécier son efficience motrice pour être performant, c'est à dire sa capacité à associer des actions motrices les plus efficaces possibles ("coordination d'actions propulsives") à une vitesse optimale de réalisation ("Vitesse utile").

« La vitesse utile » est un facteur de performance identifié par la capacité motrice et cognitive de l'élève à produire et à utiliser sa vitesse acquise. La disponibilité qui en résulte doit lui permettre de mener des coordinations motrices spécifiques à une vitesse optimale, de manière fluide, telles que courir et sauter, courir et transmettre un témoin, courir et lancer, nager ou courir le plus vite possible tout en maintenant la qualité des échanges respiratoires ou des temps propulsifs (poussée complète des appuis ou des trajets moteurs, ...), ...

Les indicateurs choisis dans les **AFL2 et 3** sont indispensables au déroulé de l'épreuve et sont **au service de l'AFL1** en aidant l'élève à **réaliser** ses performances.

L'épreuve sous-entend une organisation et une répartition des rôles au sein de la classe ou des groupes.

écarts)* **(AFL1)**Additionner les deux éléments de l'**AFL1**: performance maximale et efficacité technique de manière

chiffrée (points cumulés, tableaux double-entrées,...).

part et d'autre du médian mais possibilité de varier les

L'indice technique apprécie l'impact de la vitesse acquise sur la continuité des actions propulsives pour être performant: gain de performance en fonction de la longueur de l'élan, course avec ou sans haies, écart entre temps cumulé et temps du relais, vitesse spécifique de transmission du témoin, % VMA, rapport VMA-Tlimit p/r durée de course, répartition des sauts en pentabond, rapport temps / coups de bras, ...

Le recueil de données, quel que soit sa forme, permet d'apprécier un travail quantitatif et qualitatif (ex: apprécier le volume de travail au cours des séquences et sa qualité le jour de l'épreuve)

Les rôles choisis sont à envisager à deux niveaux:

- Aide à l'organisation en amont et pendant l'épreuve pour assurer sa mise en place (partenaire d'épreuve : juge qui connait et applique le règlement),
- Aide à l'apprentissage entre les réalisations motrices pour apporter une régulation (orale, par vidéo scopie, matérielle) et pendant celles-ci (repères sonores, un décompte, une mesure intermédiaire ou chronométrique). L'élève est amené à faire des choix et à les assumer (partenaire d'entrainement : choisir de refaire ou pas, de définir des marques ou des repères et de s'y tenir, ...) (AFL1-2-3)

^{* &}lt;u>Écarts de points (AFL1)</u>: Les valeurs proposées peuvent ne pas respecter une logique miroir et linéaire (plus le niveau de performance est élevé, plus la marge de progression peut se réduire). Les valeurs proposées sont liées aux caractéristiques du public concerné tout en préservant un équilibre entre bienveillance et exigence.

CONFORMITÉ ET PERTINENCE DE L'OUTIL DE CERTIFI	CATION	
La commission départementale a jugé l'outil, par rapport au référentiel	conforme	non conforme
Motifs et remarques :		
La commission académique a déclaré l'outil	pertinent	à consolider
La commission académique a déclaré l'outil Motifs et remarques :	pertinent	à consolider
	pertinent	à consolider